

Connectivité écologique et résilience du territoire Une bonne nouvelle pour la conservation au sud du Québec

Montréal, 24 novembre 2023 — Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) se réjouit du financement de 144 millions de dollars pour la conservation au sud du Québec faite par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Monsieur Charette en a fait l'annonce au Colloque sur la connectivité écologique qui a eu lieu les 23 et 24 novembre.

Une enveloppe qui répond aux besoins

L'annonce du financement de 144 millions de dollars a été faite devant un parterre de spécialistes, de décisionnaires et de parties prenantes concernées par la biodiversité et la connectivité des milieux naturels. Rassemblés à Québec pour réfléchir à l'amplification de leurs efforts de mise en œuvre à travers le Québec, les participant.e.s ont particulièrement apprécié l'enveloppe qui répond à des besoins essentiels formulés de longue date.

Ce financement provient du budget de 444 millions de dollars prévu pour l'application du Plan Nature 2030, en vue d'atteindre les cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming - Montréal, dont l'objectif est de protéger 30 % du territoire d'ici 2030. D'ailleurs, à l'occasion des Rendez-vous de la biodiversité tenus dans chacune des régions du Québec cet automne, le réseau des conseils régionaux de l'environnement a pu constater l'ambition partagée et généralisée pour atteindre ces cibles.

Davantage de milieux naturels protégés... et plus rapidement

Le RNCREQ, notamment à titre de partenaire de l'Initiative québécoise Corridors écologiques (IQCÉ), poursuivra sa collaboration avec les organismes de conservation pour assurer l'établissement d'aires protégées, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes du milieu, et ce, sur tout le territoire. « Nous interprétons le financement de 144 millions de dollars comme une preuve de la volonté réelle du gouvernement de faire des gains en milieux naturels protégés dans le sud du Québec, note Martin Vaillancourt, directeur général du RNCREQ, plus particulièrement, dans les secteurs subissant les plus grandes pressions, soit les terres privées. Cet investissement permettra également d'accélérer la mise en œuvre des projets, de contribuer à l'acquisition de connaissance, d'assurer la concertation sur ces enjeux et de contribuer à l'intendance nécessaire des milieux protégés.»

Cette annonce répond également à une recommandation formulée par le RNCREQ à l'effet d'assurer un soutien financier pérenne pour les organismes de conservation afin qu'ils puissent poursuivre leur mandat sur le long terme. La disponibilité de ces sommes dès le début de la mise en œuvre du Plan Nature 2030 permet d'initier rapidement la mobilisation auprès des propriétaires et ainsi contribuer significativement à la réalisation de projets de conservation en milieu privé d'ici 2030.

Lien vers le <u>mémoire du RNCREQ</u> sur le Plan nature 2030 Lien vers le <u>communiqué de presse de Conservation de la Nature Canada</u>

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement, l'action climatique et la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les dix-sept conseils régionaux de l'environnement (CRE) mobilisent les parties prenantes régionales pour faire avancer la réflexion, développer les connaissances, favoriser le maillage et la concertation autour d'enjeux environnementaux et climatiques, dans le but d'encourager et faciliter le passage à l'action. En savoir plus

Renseignements

Nicolas Valente, chargé des communications du RNCREQ 514 861-7022 poste 3524 communications@rncreq.org.